

sentera, ce qui lui permet de placer au moins 26,000 francs par an, à intérêt composé, qui en vingt ans, constitue un fond de 1,939,421 francs, et en 99 années 38,278,190 francs.

Des dotations ont également été accordées aux Associations de Galicie, de Saxe et de Posen.

ADMINISTRATION.

Le personnel des Institutions de Crédit Foncier se compose ordinairement d'une direction chargée des affaires courantes, de plusieurs employés subalternes, d'un comité qui se réunit à certains intervalles, de commissions spéciales dans les divers districts de la province ; enfin de tous les membres de l'Association.

La surveillance de l'état s'exerce très scrupuleusement sur tous les actes de l'administration, mais les Institutions dont on vient d'analyser les réglemens sont toutes l'œuvre de l'industrie privée.

Celles fondées et régies par l'état, telles que les caisses de Hesse-Cassel, du Danemark et celles de la Belgique reposent sur une combinaison analogue.

Nous dirons seulement un mot d'un établissement de cette catégorie qui existe en Prusse, et qui s'encadre heureusement dans les Associations foncières de ce pays. C'est l'Institution royale de Crédit Foncier, créée en 1835. Voici en quoi consiste la mission de cet établissement.

On avait remarqué que les propriétaires associés, une fois que la moitié de leurs immeubles étaient hypothéqués sur lettres de gage, avaient des difficultés à réaliser de nouveaux emprunts à des conditions acceptables.

C'est pour remédier à cet inconvénient, et pour élargir le crédit des agriculteurs, que le gouvernement prussien organisa une banque avec une dotation de 1,125,000 francs.

Les hypothèques qu'elle consent sous la garantie de l'état,